



# MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 06 mai 2025

2025-05-02

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi six mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Présidence :** Cédric Milani, Maire  
**Présents :** Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints  
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,  
**Absent excusé et représenté** Léa Mollier (Représentée par Estelle Milani)  
Maryline Rivollet (Représentée par Christian Girard-Cusin)  
**Absent excusé et non représenté :**  
**Secrétaire de séance :** Karine Mollier

Date de la convocation :  
Nombre de conseillers en exercice : 9  
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire  
après publication le :  
et dépôt en préfecture le :

### Objet : Délibération Subvention SDIS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € pour l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère 2025 à l'Amical des sapeurs-pompiers du Val D'Ainan.

**Le conseil municipal**, à l'unanimité des membres présents décide de verser une subvention exceptionnelle de 200 € pour l'organisation du congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère 2025 à l'Amical des sapeurs-pompiers du Val D'Ainan.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, article 65748.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance  
Karine MOLLIER

A St Albin de Vaulserre,  
Le 12 mars 2024.

Maire  
Cédric Milani

